

**Motion de Mmes Alice Ecuillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants».**

(renvoyée à la commission de l'informatique et de la communication  
par le Conseil municipal lors de la séance du 7 juin 2000)

*MOTION*

Considérant:

- l'importance que prend, au fil du temps, la retransmission des séances du Conseil municipal;
- l'intérêt d'un nombre croissant de citoyens pour la retransmission des séances du Conseil municipal par TV Léman bleu;
- qu'il est important de ne pas laisser une partie, non négligeable, de la population sur le bord du chemin,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre langue avec la direction de TV Léman bleu afin d'envisager la traduction simultanée pour malentendants des débats du Conseil municipal.